

FACTURE N° 2026-0001

Le numéro doit appartenir à une séquence chronologique continue, sans trou ni doublon, sur l'exercice entier.

Émetteur :

Forme juridique et capital :

Adresse du siège :

SIREN / RCS ou RM :

N° de TVA intracommunautaire :

Client :

Adresse de facturation :

N° de TVA intracommunautaire du client :

Date d'émission de la facture :

Date de la livraison ou de la prestation :

Référence de commande ou de devis :

Détail

Désignation	Quantité	Prix unitaire HT	Remise	TVA	Total HT
.....1.....				20 %	
				20 %	

Total HT

TVA 20 %

Total TTC

Net à payer

Règlement

Date d'échéance :

Moyen de paiement accepté :

Coordonnées bancaires (IBAN) :

Pénalités de retard : en cas de retard de paiement, application de pénalités calculées au taux de trois fois le taux d'intérêt légal, exigibles sans rappel préalable.

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 € (art. L441-10 et D441-5 du code de commerce).

Escompte pour paiement anticipé : néant, sauf accord particulier.

Une facture émise ne se modifie pas : une erreur se corrige par un avoir, qui laisse les deux pièces dans vos archives.

Conservation : dix ans.